

Comme chaque année, l'Assemblée générale de l'association s'est tenue en mai dernier. Ce fut l'occasion de faire un tour d'horizon des projets menés à bien au cours de l'année écoulée et de ceux qui sont en cours, ainsi que sur les demandes d'aide, toujours abondantes. Grâce à vous, l'Association poursuit ses activités de manière intense avec des projets importants que vous connaissez : l'hôpital de Kabinda, le Centre pour enfants démunis de Tan Thong, le centre maternel de Bamako, la clinique ophtalmologue de Mbuji Mayi, Le Monastère de Bangui.

Mais nous soutenons aussi des projets plus modestes, comme ceux que nous vous présentons aujourd'hui : des aides à la scolarité pour des enfants à Bethléem, ou la remise en état d'un camion pour la maison de Diebougou au Burkina Faso. Tous ces projets visent à la construction d'un avenir meilleur pour ceux qui en bénéficient, encore merci à vous.

Martine Michel  
*Responsable des publications*

## Parrainages scolaires pour des enfants en Terre Sainte

■ Par le P. François de Sales et Sr Rebecca Lescole

Depuis l'arrivée des congrégations religieuses au XIX<sup>ème</sup> siècle, la situation de la scolarisation s'est beaucoup améliorée et même développée. Aujourd'hui encore en Israël et en Palestine, des écoles privées tenues par des religieux et religieuses poursuivent leur mission et ont d'excellents résultats. « Privées » sous-entend que les familles doivent payer intégralement (sans aide de l'Etat) les frais de scolarité, le transport et l'uniforme de l'école. Pour les familles

chrétiennes de toute dénomination, ces écoles sont le seul moyen d'assurer une transmission de leurs valeurs et la catéchèse de leurs enfants mais elles n'ont pas toujours de quoi payer les frais de scolarité, même s'il y a des bourses pour les élèves doués.

Les enfants et les jeunes sont l'espérance d'un pays, et c'est pourquoi nous trouvons important d'aider des familles, même en petit nombre, pour construire leur avenir. L'autre solution serait de quitter la Terre Sainte et d'émigrer !

A ce jour nous avons pu susciter quelques parrainages, soit pour une année, soit pour un temps plus long. Certains parrainages sont abrités par l'AAI, ce qui permet aux donateurs d'obtenir une déduction fiscale.

Voici quelques exemples, entre réussite et échec, reflet des combats pour l'avenir :

Izat aura 16 ans l'année prochaine. Il terminera son lycée avec l'équivalent de la terminale. Il a obtenu cette année une moyenne de 80 points sur 100, ce qui est satisfaisant, mais il devra améliorer encore ses résultats s'il veut obtenir une bourse d'études en vue de faire une école d'ingénieur, selon ses souhaits.



Écolières à l'école des sœurs de St Joseph à Bethléem

Il ira alors à l'Institut St Jean Paul II à Bethléem. Très motivé pour ce projet, il avait un jour demandé à sa mère s'il y avait la possibilité d'être aidé pour le règlement des frais de scolarité de son lycée, sachant que sa famille n'en avait pas les moyens. Quelle émotion quand cette aide, reçue de la Communauté des Béatitudes, d'Emmaüs et de l'AAI, est arrivée ! Sinon il n'aurait pas pu recevoir son diplôme de fin d'année.

Joëlle a 9 ans, elle est en CE2, c'est une bonne élève, elle réussit bien dans les études. Elle aime la danse ballet qui est proposée dans son école des sœurs de St Joseph de l'Apparition. Cette école reçoit des aides financières, tout particulièrement pour les bons élèves, ce qui est le cas de Joëlle qui sera donc soutenue pour poursuivre sa scolarité.

Farah a entre 10 et 11 ans. Il ne travaille pas bien à l'école, il est d'un niveau très moyen. Les problèmes familiaux sont très probablement à l'origine de ses difficultés. Dès l'école terminée, il va jouer au petit séminaire latin de Beit Jala, qui garde ses portes ouvertes. Il y fait aussi du scoutisme. Il ne rentre à la maison que pour dormir. Sa scolarité n'a jamais été payée, sauf lorsque sa famille a été aidée par l'AAI. L'année passée, pour la première fois, les frais scolaires ont été réglés. La maman de Farah espère que l'école annulera une partie de la dette.

Aider des jeunes dans leur formation ne se résume pas à une question économique, il leur faut aussi un environnement porteur et protecteur ! ■

Béthléem entouré du mur de séparation



Joëlle



Izat et Sr Rebecca



Basilique de la Nativité à Bethléem



## Promouvoir l'autonomie des personnes

### Remise en état d'un camion-benne à Diebougou au Burkina Faso

Promouvoir l'autonomie des personnes est un effort à porter dans le temps. Il ne se limite pas au seul soutien financier pour lancer une activité, mais il consiste aussi en l'accompagnement des personnes. La première étape est l'analyse et le conseil dans l'élaboration du projet, puis viendra le suivi de l'activité et la vérification de sa rentabilité. Le projet de Diebougou que nous présentons ici en est l'illustration.



La Communauté des Béatitudes est implantée au Burkina Faso depuis une vingtaine d'années, dans la ville de Diebougou située sur un axe routier qui rejoint la Côte d'Ivoire au Sud. Les transports de marchandises et de matériaux se font par camion. La Communauté disposant d'un camion-benne insuffisamment utilisé a décidé de le louer périodiquement. Dans cet objectif, il a fallu entreprendre quelques réparations : changement de 7 pneus et réparation du câble de traction-dépannage. Mais l'opération a d'abord consisté à étudier la faisabilité du projet à travers l'étude du marché, la rentabilité du projet incluant les capacités d'autofinancement dans la durée (entretien et réparations). Les réponses apportées étant concluantes, l'AAI a apporté une aide de 3 050 €.

**Jean-Claude Michel**

*Directeur de l'Association Alliances Internationales*